

reau des douanes, habitent à Toronto et non à Ottawa ; c'est peut-être pour cela que les comptes sont tenus séparément.

M. SPROULE : Combien avez-vous d'agents de la police douanière ?

L'honorable M. PATERSON : Nous en avons quinze cette année, c'est-à-dire, trois de plus que l'an dernier.

M. BLAIN : Pour le Conseil des douanes, les appointements et les dépenses, nous avons cette année un crédit de \$30,500. Le ministre demande \$40,000 pour le prochain exercice. Quelle est la cause de cette augmentation ?

L'honorable M. PATERSON : Le crédit comprend les appointements des estimateurs fédéraux à Ottawa, ainsi que ceux du personnel de M. McMichael, à Toronto, mais non ceux de M. McMichael lui-même.

M. BLAIN : Je relève ce qui suit dans les "Débats" de l'an dernier :

Douanes, appointements de 27 officiers, \$23,500 ; dépenses, \$7,000.

C'est-à-dire que nous avons voté \$30,500 l'année dernière ; mais le ministre nous demande ce soir \$40,000, soit \$9,500 de plus que l'an dernier. Je voudrais savoir la cause de cette augmentation.

L'honorable M. PATERSON : C'est que le crédit de l'année dernière comprenait les appointements de nos douaniers d'Ottawa et non ceux de nos employés de Toronto. En cette ville, les appointements et les dépenses représentent un somme d'environ \$10,000 ; mais article pour article, les dépenses sont à peu près les mêmes que l'an dernier.

M. INGRAM : On a ajouté quelques nouveaux noms à la liste des employés de Toronto.

L'honorable M. PATERSON : Oui, on en a ajouté trois : M. W. G. Livingston, M. Capreol et M. J. M. Sullivan. Adopté.

M. SPROULE : Adopté si le comité veut lever sa séance maintenant.

L'honorable M. PATERSON : Vous ne consentez pas à l'adoption des autres crédits ?

M. SPROULE : Ils doivent provoquer trop de discussion et ce serait trop prolonger la séance que de nous en occuper maintenant.

L'honorable M. PATERSON : Il y en a quatre ou cinq qui sont absolument les mêmes que l'année dernière.

M. TAYLOR : L'item suivant a pour titre le mot "divers." Voici ce qu'il comprend :

Impressions et papeterie, abonnements aux journaux de commerce, drapeaux, timbres à dater, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais de justice et uniformes pour douaniers.

Je trouve dans le rapport de l'auditeur général qu'on a payé des appointements de \$3 par jour, pour les 365 jours de l'année, à des gens de Washington et de Saint-Paul, qui sont allés se cacher là et dont nous ne savons absolument rien.

L'honorable M. PATERSON : Tout cet argent nous est remis, le peuple n'est pas appelé à le payer. Ces gens sont des fonctionnaires canadiens installés là pour le besoin des chemins de fer américains, et se sont eux qui leur payent leurs appointements. Voilà l'explication qu'il y a à donner à ce sujet.

M. TAYLOR : Je vais lire l'autre item. Voici dans quels termes il est inscrit :

Woodyatt, T., Brantford : services rendus dans la préparation et la conduite d'enquêtes sur des accusations portées contre des fonctionnaires de la douane, 18 jours à \$10 ; pension et logement, \$17.50 ; frais de déplacement, \$28.70 ; télégrammes et timbres-postes, \$160—\$227.80.

Qu'a-t-il fait pour cette argent.

L'honorable M. PATERSON : Je crois que cela remonte à 1896, et il est resté longtemps sans présenter son mémoire.

M. TAYLOR : Nous voulons savoir ce qu'il a fait durant ces dix-huit jours.

M. INGRAM : Je le répète, il serait raisonnable d'ajourner la séance ; il est assez tard. Ce n'est pas de ma faute si le ministre ne fait pas adopter ses crédits. Je crois qu'il est à consulter le ministre des Finances à ce sujet. Ce dernier ne prend aucune part à cette discussion. Si, comme quelques-uns d'entre nous, il était obligé d'étudier ces questions de très près, il trouverait cette tâche passablement ardue. Je crois avoir droit de m'opposer à ce que la séance se continue.

L'honorable M. PATERSON : Je pense avoir donné l'explication demandé par l'honorable député.

M. SPROULE : Cet item doit provoquer une discussion et il est maintenant une heure. L'honorable ministre se plaint que l'on n'adopte pas ses crédits, mais nous avons encore plus droit de nous plaindre que les renseignements demandés ne sont pas donnés. Je pense que nous avons fait une bonne et longue journée d'ouvrage.

Sir WILLIAM MULOCK : Je sais bien qu'on ne doit pas se hâter plus que de raison de faire adopter les crédits. Toutefois, il me semble que les membres de la gauche devraient, jusqu'à un certain point, avoir égard à l'heure. Que s'est-il passé aujourd'hui ? Il était environ cinq heures lorsque nous avons commencé à discuter ces quelques item, et il y a maintenant six heures que nous délibérons sur ces crédits. Lorsque, demain, ces messieurs liront le compte rendu des débats, ils s'apercevront que cette discussion aurait pu être beaucoup plus courte. Si, sans